

coiffureSUISSE



**Die Gewerkschaft.
Le Syndicat.
Il Sindacato.**

Communiqué de Presse

Berne, 24 avril 2020

Les salons de coiffure ouvriront le 27 avril, sous réserve de l'application des mesures de protection

Les coiffeurs sont parmi les premiers à avoir été autorisés par le Conseil fédéral à reprendre leurs activités après la fermeture liée au Covid-19. Cependant, il est essentiel d'empêcher la courbe de contagion du coronavirus de remonter. Il faut donc respecter diverses recommandations de protection. Coiffure Suisse a élaboré un concept global de protection qui doit s'appliquer dans toute la branche, à l'instar de la solution de branche en matière de sécurité et de protection de la santé au travail. Il a été finalisé après consultation des partenaires sociaux et doit être mis en œuvre par les coiffeurs dès la semaine prochaine. La protection des clients et des employés est une priorité absolue.

Le plus importante reste la règle fondamentale de distanciation sociale en dehors des services qui nécessitent impérativement un contact rapproché avec la clientèle. Les règles d'hygiène, comme le lavage régulier des mains avec du savon ou un désinfectant, sont également une priorité absolue. En entrant dans le salon, le client désinfecte également ses mains à l'aide de distributeurs prévus à cet effet. La zone de travail et les utensiles de travail sont désinfectés après chaque client. Au maximum la moitié des places de service du salon seront disponibles, sachant que la règle de la distance de 2 m entre les employés doit être respectée. Le coiffeur et le client doivent porter un masque de protection. Les services « face à face » nécessitent une protection supplémentaire.

Le catalogue complet des mesures sera disponible en téléchargement dans la section médias de coiffuresuisse.ch et sur le site de la commission paritaire (www.pk-coiffure.ch). Coiffure Suisse et les partenaires sociaux considèrent qu'il est important que la réouverture se fasse dans le respect des normes de sécurité les plus strictes.

Pour plus d'informations :

Damien Ojetti, président central Coiffure Suisse, 079 927 80 78

Véronique Polito, membre du comité directeur d'Unia, 079 436 21 29

Juan Barahona, responsable Syna, 079 214 09 87